

Énoncé de politique scientifique québécoise

LA PLACE DES SCIENCES SOCIALES ET HUMAINES

La communauté scientifique québécoise des sciences sociales et humaines (SSH) attendait avec impatience la venue de la proposition de la politique scientifique du ministre de la Recherche, de la Science et de la technologie, Jean Rochon. Le ministre avait déjà annoncé son intention de réserver une place importante aux SSH dans la nouvelle politique. Le document *Vue d'ensemble. Pour une Politique scientifique du Québec* vient confirmer l'importance de l'innovation sociale dans le développement social et économique du Québec.



LES SCIENCES SOCIALES ET HUMAINES COMME INSTRUMENTS DE DÉVELOPPEMENT ET D'INNOVATION

L'énoncé de politique scientifique reconnaît aux sciences sociales et humaines un rôle dans la recherche de solutions aux grandes problématiques contemporaines et, plus particulièrement, dans la construction d'une société civile plus forte et plus cohésive. « *Devant ces problématiques, les sciences sociales et humaines peuvent joindre l'expression de leur créativité à celles des autres sciences, au service de thèmes qui dépassent, non seulement chacune des sciences isolées, mais aussi les frontières d'un pays.* »

On reconnaît trois domaines de contribution aux SSH : aux innovations sociales et technologiques, à la solution de problèmes sociaux et au développement de la société civile. Dans ce sens, « *plusieurs grandes problématiques de nos sociétés modernes appellent la contribution des chercheurs des sciences sociales et humaines* », écrit-on, amenant ainsi les auteurs du document à soutenir l'idée que « *les sciences sociales et humaines doivent prendre une place importante dans les priorités d'action* ». On reconnaît aussi que la « *performance des chercheurs québécois a été largement démontrée au cours des dernières années* », ceux-ci s'accaparant plus du tiers des subventions de fonds fédéraux destinées aux sciences sociales et humaines.

DES SECTEURS PRIORITAIRES

L'énoncé de la politique scientifique reconnaît quatre secteurs porteurs en matière d'innovation sociale. Tout d'abord, les problématiques sociales relatives à L'ENFANCE ET LA JEUNESSE : on reconnaît qu'il s'agit d'un secteur fort de la recherche sociale au Québec. Ce secteur a déjà fortement contribué à la mise en œuvre d'importantes innovations sociales telles le programme de garderies à 5\$ ou encore des programmes d'intervention précoce et de prévention comme « *Naître égaux et grandir en santé* ». On note l'apport important du CQRS en la matière où « *22% du budget est consacré à la recherche dans le secteur de l'enfance et de la jeunesse* », dont quatre équipes en partenariat. La concertation

Sommaire

Énoncé de politique scientifique québécoise La place des sciences sociales et humaines	1-3
Vers une transformation historique du CQRS?	2
Avis du Conseil de la science et de la technologie Pour de meilleures conditions à l'innovation sociale	4-7
Les résultats de la recherche Quand l'environnement fait le poids	5
Les résultats de la recherche Histoires de condom	6
Les résultats de la recherche Il y a du social dans mon assiette	7
Nouvelles brèves	8

VERS UNE TRANSFORMATION HISTORIQUE DU CQRS ?

Selon la proposition du document de consultation pour une politique scientifique québécoise, le CQRS emprunterait un autre nom témoignant d'une modification de sa mission et de son mandat. Il deviendrait un fonds autonome : le Fonds québécois de la recherche et du développement social (FQRDS).

Cette transformation se ferait sous le signe de l'innovation sociale et serait axée sur la R&D sociale. Ce qui veut dire en clair que la recherche sociale qu'il finance déborderait de son cadre de référence actuel défini à partir des objectifs et stratégies de la Politique de santé et bien-être (PSBÉ). Le nouveau Fonds s'ouvrirait à l'ensemble des préoccupations et missions du comité ministériel du développement social. Ainsi, les horizons de la recherche sociale seraient plus larges : développement des institutions et des organisations, conditions sociales du développement économique, développement des communautés, développement des familles et développement des individus. Tout en étant complémentaire au Fonds FCAR et au FRSQ, le nouveau FQRDS s'inscrirait dans une thématique fertile en problématiques de recherche, prometteuse en termes d'innovation sociale.

Le document de consultation exprime par ailleurs très clairement que le nouveau fonds devrait à la fois soutenir la recherche fondamentale (développement des connaissances) et la recherche en développement des innovations sociales. Cette transformation du CQRS en fonds répondrait aux objectifs fixés par le CQRS dans son plan triennal. Elle s'inspire de l'ensemble des politiques scientifiques en rénovation qui envisagent une approche du développement scientifique davantage sur une base des grandes questions ou dimensions de développement humain, économique et social que sur une base disciplinaire.

CQRS/FRSQ/Fonds FCAR dans la mise sur pied « d'un réseau québécois de recherche interdisciplinaire dans le domaine du développement, de la santé et du bien-être de l'enfant » est également soulignée. Ce secteur présente un potentiel certain en termes de retombées sociales et économiques à moyen et long terme.

Le deuxième secteur n'est pas étranger au premier, soit LA RÉUSSITE SCOLAIRE ET LA TRANSITION ÉCOLE-TRAVAIL, secteur névralgique pour l'avenir de la société québécoise. L'énoncé de politique scientifique convient que la réussite scolaire doit faire l'objet d'études plus nombreuses afin de générer des innovations sociales pouvant infléchir les taux de décrochage scolaire. La contribution des chercheurs et chercheuses du social est attendue : notamment dans le cadre du suivi de la réforme de l'éducation dont l'un des objectifs, pour le moins ambitieux, est d'arriver à ce que « 85% des élèves d'une génération obtiennent un diplôme du secondaire avant l'âge de 20 ans... »

Quant au troisième, LA FINANCE

MATHÉMATIQUE AVANCÉE, une part de son développement passe par l'Institut de la finance mathématique de Montréal créé récemment. Que ce soit par la recherche, la formation ou l'innovation, on souligne que cet Institut contribuera au développement du secteur financier québécois dont l'efficacité demeure fondamentale au développement économique et social du Québec.

Enfin, le quatrième secteur identifié, LES TRANSFORMATIONS DES ORGANISATIONS ET LA GOUVERNANCE, touche des enjeux majeurs pour l'avenir de la société québécoise : « transformation des rapports d'État à État et de citoyens à État » ; « transformation des sociétés démocratiques » ; « répartition des profits sociaux et atténuation des retombées négatives des transformations économiques » ; et « évaluation des politiques publiques ». Le défi est de taille : « Les transformations des organisations et la gouvernance représentent donc un secteur stratégique de recherche en émergence qui permettrait au Québec de développer une compétence, dans un champ de recherche, où il ferait œuvre de pionnier sur le plan international ».

Le développement des SSH dans ces quatre secteurs-clés commande des ressources humaines et une bonne dose de réseautage facilitant le partenariat, deux des quatre principes d'action de l'énoncé de politique scientifique. Sur ce dernier point, l'énoncé de politique est clair : si l'on reconnaît toute l'importance de la qualité de ceux et celles qui œuvrent dans ce vaste champ de la recherche du social, leur contribution demeure limitée si elle se cantonne dans leur discipline respective. Les problématiques du développement social sont multifactorielles et commandent une action à la fois multidisciplinaire et intersectorielle. L'énoncé en appelle au développement des partenariats entre champs disciplinaires et entre milieu universitaire et milieu de pratique et d'intervention.

Info CQRS

Le Conseil québécois de la recherche sociale est fier d'annoncer la nomination de trois nouveaux membres au conseil. Il s'agit de madame Johanne Archambault, sociologue, agente de développement de la mission universitaire au CLSC de la région Sherbrookoise; de madame Johanne Boisjoly, sociologue, professeure titulaire à l'Université du Québec à Rimouski; et de madame Diane Gabrielle Tremblay, économiste, professeure à la Télé-université de l'Université du Québec.

L'INNOVATION SOCIALE ET LE TRANSFERT DES CONNAISSANCES

La mise à contribution des SSH dans les innovations sociales occupe une place stratégique dans l'énoncé de politique scientifique québécoise : « *Jusqu'ici, la valorisation des résultats de la recherche et de l'expertise dérivée des sciences sociales et humaines a peu retenu l'attention des politiques scientifiques qui se sont davantage préoccupées de l'innovation technologique.* » A l'instar de la définition élaborée par le Conseil québécois de la recherche sociale dans son mémoire¹, on définit l'innovation sociale comme « *toute nouvelle approche, pratique ou intervention, ou encore tout nouveau produit mis au point pour améliorer une situation ou solutionner un problème social et ayant trouvé preneur au niveau des institutions, des organisations, des communautés* ». L'énoncé de politique scientifique affirme la nécessité de soutenir le développement de l'innovation sociale étant donné les bénéfices pour la société : « *Les innovations sociales amènent à long terme des gains sociaux et des économies considérables.* » Dans cette optique, il importe, comme le souligne le document du ministère de la Recherche, de la Science et de la Technologie, de « *stimuler le développement d'innovations sociales basées sur les besoins des utilisateurs.* »

Le développement d'une culture scientifique ne serait pas exclusif aux chercheurs/es, mais aussi aux utilisateurs et utilisatrices de la recherche : « *L'impératif d'innover pousse à convertir de manière efficace les résultats de recherche en nouveaux produits ou procédés, en nouvelles pratiques ou en nouveaux services.* » Cette question est étroitement liée à celles de la valorisation des résultats de recherche, de la formation et de l'appropriation des SSH, fonctions clés de l'énoncé de politique scientifique. À ce chapitre, l'énoncé émet un diagnostic sévère et une invitation pressante à mieux organiser le transfert des connaissances : « *à l'égard des grands problèmes sociaux, la valorisation et le transfert des résultats de recherche en sciences sociales et humaines vers les organisations publiques, sociales ou communautaires restent à développer* ». C'est pourquoi, l'une des intentions de l'énoncé de politique scientifique est de mettre sur pied de nouveaux centres de transfert en recherche sociale « *dans des secteurs et des domaines jugés prioritaires ou stratégiques pour le développement économique ou social du Québec, notamment des CLT qui soutiendraient l'innovation sociale.* »

DE L'AVENIR DU CQRS

L'énoncé de politique scientifique propose un élargissement de la mission du CQRS : « *...le CQRS deviendrait le Fonds québécois de recherche et de développement social (FQRDS). La mission de ce dernier sera principalement de soutenir la recherche stratégique de nature sociale, c'est-à-dire la conception, le développement, l'expérimentation, l'évaluation, la valorisation et la diffusion des pratiques sociales innovantes.* » Par définition, cette nouvelle mission serait intersectorielle et multidisciplinaire, et en soutien au développement des connaissances et de leurs applications dans des champs stratégiques (voir encadré à la page ci-contre).

La nouvelle mission du CQRS devra tenir compte des deux autres fonds québécois de subvention à la recherche. Une plus grande concertation, un plus grand arrimage sont de mise afin d'atteindre un niveau d'efficacité et d'efficacé se comparant à d'autres systèmes d'innovation. « *Il importe d'assurer le développement et d'accroître la concertation des fonds subventionnaires québécois.* » Concertation qui sera d'autant plus facile à réaliser puisque les trois fonds logent maintenant sous le même ministère.

LE FINANCEMENT : LE NERF DE LA ... RECHERCHE

Par rapport au PIB, le Québec investit davantage en R & D que l'ensemble du Canada. Toutefois, sur le plan international, la situation québécoise est moins brillante, se situant en dessous de la moyenne tant de l'OCDE que du G7. L'objectif global de l'énoncé de politique scientifique est de projeter le Québec (1,96% du PIB) dans le peloton de tête du G7 (2,44% du PIB) d'ici 2010. Même si cet objectif passe en très grande partie par « *la progression des investissements en R-D dans les entreprises* » qui représentent les 2/3 de l'ensemble des investissements en R-D, cette quête aura pour effet d'entraîner un accroissement du financement de la recherche sociale puisque le document ministériel formule la recommandation de « *hausser les budgets des trois fonds de façon à accroître les crédits de certains programmes qu'ils administrent.* »

¹ Recherche en sciences humaines et sociales et innovations sociales. Contribution à une politique de l'immatériel, Camil Bouchard, en collaboration des membres du Groupe de travail sur l'innovation sociale (GTIS), Août 1999.

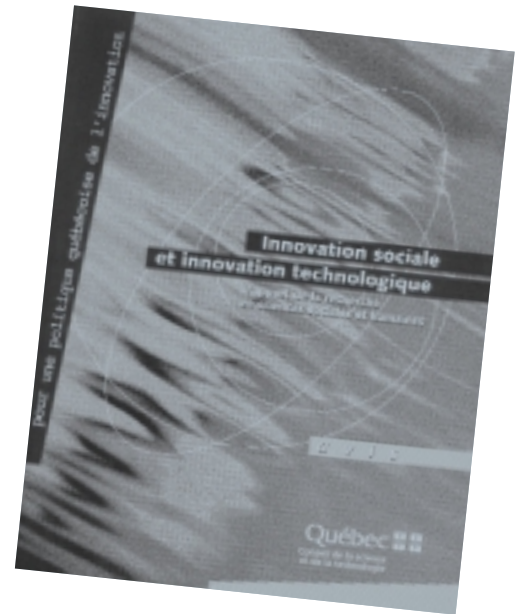
POUR DE MEILLEURES CONDITIONS À L'INNOVATION SOCIALE

Ceux et celles qui ont déjà participé à ce genre de travaux vous le diront, la rédaction d'une politique gouvernementale n'est pas une mince affaire. Moutlt acteurs ont participé à la réflexion qui a mené à cette proposition, dont le Conseil de la science et de la technologie (CST) avec son Avis, déposé en février dernier : *Innovation sociale et innovation technologique. L'apport de la recherche en sciences sociales et humaines*.

Comme son nom l'indique, cet Avis est sous le signe de l'innovation qui prend deux formes, sociale et technologique, et un sens qui le distingue de l'invention, à savoir que « le produit novateur soit distribué ou diffusé et trouve preneur à l'extérieur de son milieu d'incubation ». Deux formes qui, en fait, ne sont pas toujours dissociables l'une de l'autre puisque les progrès technologiques peuvent stimuler la recherche sociale et celle-ci peut contribuer à l'innovation technologique. Et c'est ce que recommande, en premier lieu, l'avis du CST, afin de corriger ce vide traîné d'une à l'autre des politiques scientifiques des dernières décennies en focalisant peu sur la dimension sociale de l'innovation.

C'est donc un « *élargissement des perspectives* » de la politique scientifique qui est recommandé, en mettant de l'avant l'idée que « *la recherche en sciences sociales et humaines (SSH) fournit un apport extrêmement important au système d'innovation* ». Dans ce cas-ci, l'innovation sociale ne prendra pas le chemin de la commercialisation d'un nouveau produit, mais plutôt celui de la transformation organisationnelle, de l'amélioration des pratiques et du savoir-faire. Moins palpable que la dernière pilule mise sur le marché, ces nouveaux « produits sociaux », néanmoins tangibles, agiront en amont et en aval des problèmes sociaux, de même que des problèmes de santé et de bien-être de la population.

Dans le cadre de son Avis, le CST énonçait cinq recommandations. Le tableau de la page 7 met en parallèle des citations explicites du document de consultation pour une politique scientifique québécoise en regard des cinq recommandations.



Recommandation #1

Que, dans le cadre de sa politique de la science, de la technologie et de l'innovation, le gouvernement de Québec adopte un volet de valorisation de la recherche en SSH ciblé sur la contribution de ces disciplines à l'innovation sociale et technologique.

Cette valorisation passerait par trois éléments, soit un meilleur financement de la recherche orientée, une meilleure organisation de celle-ci et une hausse des retombées sociales et économiques. Tout d'abord, en regard du financement de la recherche en sciences humaines et sociales (SSH), l'Avis souligne certes l'effort des organismes subventionnaires – dont celui du CQRS par certaines innovations en la matière – mais souligne que l'on est encore loin de la coupe aux lèvres. Loin derrière les sciences naturelles et génie (SNG), le financement de la recherche orientée en SSH doit s'accroître même si la situation québécoise n'est pas unique en occident. « *Mais, tout en préservant le niveau d'aide général à la recherche en SSH, c'est du côté des recherches orientées vers une meilleure connaissance et la résolution de problèmes concrets qu'il faut multiplier les initiatives et accroître les fonds disponibles* ».

En termes d'organisation, les composantes interdisciplinarité, intersectorialité et partenariat devront être privilégiées davantage. L'Avis du CST est clair : le processus d'innovation sociale passe par la collaboration interdisciplinaire. Même si cette collaboration est déjà effective en SSH, beaucoup de chemin reste à parcourir car ces disciplines sont encore trop cloisonnées dans leur tour d'ivoire. Interdisciplinarité au sein même des SSH, mais également entre celles-ci et les SNG.

Enfin, pour ce qui est des retombées sociales et économiques de la recherche, l'élaboration de mécanismes de transfert des connaissances doit être une priorité. « *La valorisation et le transfert des résultats de recherche doivent recevoir une attention prioritaire de la part des organismes de subvention, des chercheurs et des utilisateurs visés* ». Le développement d'une culture de l'innovation passe par le processus de transfert des connaissances qui repose sur la volonté du chercheur/e à vouloir communiquer ses résultats et des moyens dont il dispose pour le faire. Toutefois, faut-il que le destinataire du message, qu'il soit décideur/e, intervenant/e ou gestionnaire, puisse s'approprier les résultats de la recherche. Si l'innovation sociale se concrétise dans des produits trouvant preneur, ce dernier ne doit pas être en reste du processus même d'innovation.

Dans ce sens, l'utilisation des résultats de la recherche est tributaire, entre autres, de la prise en compte de l'utilisateur et l'utilisatrice tout au long du processus de la recherche. Ce qui implique un suivi, par des outils de liaison, de l'évolution de la recherche de façon qu'il y ait appropriation graduelle des résultats. Il faut que

QUAND L'ENVIRONNEMENT FAIT LE POIDS!

Ce n'est pas parce qu'on arrive avant le temps qu'on sera en retard toute notre vie! Paradoxe très souvent observé en périnatalité. En effet, le monde de la recherche s'accorde pour dire que la prématurité est un facteur de risque dans le développement des enfants. Malgré des avancés scientifiques en la matière, la perspective d'avenir semble toujours plus radieuse pour les enfants nés à terme et en santé que pour les enfants prématurés et de très petits poids.

Mais voilà que les résultats de la seconde phase d'une étude, conduite par l'équipe de Christiane Piché de l'université Laval, suggèrent que « les effets de la prématurité semblent s'estomper avec le temps », en raison notamment d'un environnement propice au rattrapage : « la qualité de l'environnement offert aux enfants s'avère le meilleur prédicteur de leurs compétences cognitives-intellectuelles et langagières. À elle seule, poursuit l'équipe de recherche, cette variable explique jusqu'à 30% de la variance de certains aspects du développement ». Mais attention, si l'environnement a une incidence positive sur le développement des tout-petits, il n'en demeure pas moins qu'il subsiste toujours une « contribution significative du poids de naissance » dans le cas de certaines habiletés, telle que la compétence cognitive-intellectuelle. De plus, comme le précise l'équipe de Christiane Piché, « il serait prématuré de conclure qu'ils ont surmonté, hors de tout doute, la précarité associée à une naissance prématurée et qu'ils sont à l'abri de problèmes ultérieurs ». D'autres investigations devront être faites à cet égard. Cependant, à la lumière de ces résultats, et compte tenu des « efforts des parents qui offrent à l'enfant un environnement propice au rattrapage » et de « l'extraordinaire volonté de ces tout-petits », l'équipe de recherche souligne l'importance d'offrir des services adéquats aux parents dévoués à leur progéniture partie trop tôt dans la vie! ●

Facteurs psychosociaux, biologiques et médicaux associés au développement d'enfants prématurés et de très petit poids, Christiane Piché, Jocelyne Gagnon, Francine Dufort, Réjean Tessier, École de psychologie, Université Laval, avril 1999.

« le maillage existe dès la conception et la réalisation des projets ». En d'autres mots et quelle que soit la discipline scientifique, « il faut des ponts, des mécanismes de liaison et un dialogue permanent entre producteurs et utilisateurs des connaissances ». De l'Avis même du CST, le CQRS constituerait une inspiration en la matière. « On a de bien meilleures garanties de retombées de la recherche lorsque les milieux utilisateurs eux-mêmes sont associés, dès la conception, à la réalisation des projets. L'exemple du CQRS devrait être étudié de près à cet égard ».



Recommandation #2

Que le gouvernement du Québec accentue le recours à la recherche gouvernementale en SSH et à l'expérimentation de pratiques nouvelles dans l'élaboration, l'application et l'évaluation de ses différentes interventions.

Trop peu développé au sein de l'appareil gouvernemental, notamment en comparaison aux SNG, le développement de la recherche en SSH permettrait de répondre à l'« insuffisance de l'analyse prospective et de la planification », et aux « lacunes dans l'évaluation des politiques et des programmes » dans les ministères. Le maillage entre les divers milieux de la recherche et les ministères repose justement sur un noyau interne de compétences au sein même des ministères. Tout en sensibilisant les ministères de l'importance de la recherche dans les SSH, le personnel de recherche doit s'accroître.

Recommandation #3

Que le gouvernement et ses partenaires industriels mettent en place une stratégie pour mieux connaître et promouvoir l'utilisation de la recherche en SSH par les entreprises.

On s'accorde pour dire que l'innovation technologique et l'entreprise privée sont deux éléments d'une même équation. Toutefois, aussi technologique qu'elle soit, ce type d'innovation, soutient l'Avis, « repose sur des assises sociales et organisationnelles », et génère des questions d'ordre éthique et social, d'où l'importance d'accorder une attention particulière aux SSH. L'entreprise innovante devrait tenir compte des résultats des recherches en SSH portant sur le processus d'innovation technologique qui est avant tout un processus social.

HISTOIRES DE CONDOM

Grande vérité de la palice ou évidence scientifique, en regard du condom, les hommes ont une attitude différente de celle des femmes. Lui, il aurait une perception négative de la chose; elle, elle serait plus tolérante envers la capote¹. Ce qui aurait pour conséquence que, sous la pression de leur chevalier, les femmes sont plus portées à renoncer à l'usage de ce genre de préservatif, renonçant du même coup à un certain contrôle sur leurs ébats amoureux.

Si telles sont les hypothèses reconnues à ce jour, ce n'est pas ce que disent les résultats d'une étude de l'équipe de Joseph Lévy de l'UQAM réalisée auprès de jeunes étudiants et étudiantes de cégeps anglophones québécois. « Les cégépiennes, au contraire, auraient le sentiment qu'elles possèdent une plus grande autonomie dans ce domaine et seraient donc plus à même de se protéger », affirmant ainsi de « mieux pouvoir contrôler l'usage du condom dans la relation ». Les chercheurs expliquent ce résultat par le fait qu'à cet égard, « les femmes fassent preuve de plus de préoccupation face à leur santé sexuelle que les hommes ».

Même si le condom n'a jamais été autant publicisé, son utilisation est toujours éclipsée par celle de la pilule qui, tout en permettant une plus grande spontanéité et disponibilité dans l'acte de l'amour, constitue une sorte de rempart contre la grossesse. Et comme le soutient l'équipe de l'UQAM, « pour les jeunes adultes, la prévention des grossesses est une préoccupation plus saillante que la protection contre les MTS et le sida ». L'étude de Francine Dufort, de l'université Laval, confirme ce plus grand souci des jeunes envers la grossesse que des MTS et le sida. Elle démontre aussi que si la double protection (l'usage du condom pour lui, de la pilule pour elle, dans une même relation sexuelle) est bien perçue par la jeunesse québécoise, du chemin reste cependant à faire pour joindre le geste à la parole.

Tout sexologue vous le dira : une relation sexuelle épanouie passe par une bonne communication entre les partenaires. Or, voilà que les résultats de la recherche de l'équipe de J. Lévy vont dans le sens contraire. Chez les sujets de l'étude, on constate que « les garçons qui ont recours à l'évitement comme style de communication prennent davantage l'initiative face à l'utilisation du condom », relation qui n'existerait pas chez les filles. « Cette absence de communication, poursuivent les auteurs de l'étude, semble se définir comme une stratégie efficace pour privilégier l'utilisation du condom lorsque, bien entendu, les hommes exercent leur pouvoir d'initiative dans ce domaine ». Est-ce à dire que l'expression « gros parleurs, petits faiseurs » serait concluante entre les draps ? ● —

Risques face au sida, relations de pouvoir et styles de communication sexuelle chez les étudiants et étudiantes des cégeps anglophones du Québec, Joseph J. Lévy, Joanne Otis, Jean-Marc Samson, département de sexologie, Université du Québec à Montréal, Janvier 1999.

La grossesse à l'adolescence et sa prévention : au-delà de la pensée magique!, Francine Dufort, Édith Guilbert, Louise St-Laurent, École de psychologie, Université Laval, mai 2000.

Recommandation #4

Que le ministère de l'éducation, de concert avec ses partenaires du réseau de l'enseignement, s'assure que les programmes de formation de base et de formation continue en SSH, dans tous les ordres d'enseignement, valorisent davantage la créativité et l'innovation, et qu'ils contribuent ainsi au développement d'une culture de l'innovation dans la société québécoise.

En regard du système de l'éducation, l'Avis est tranchant : « Des « messages » sont envoyés partout à travers le système d'éducation pour déprécier ces disciplines ainsi que les élèves qui les choisissent », créant ainsi « une image négative de l'utilité des contributions que peuvent apporter les SSH au développement social et économique du Québec ». De poursuivre les auteurs/es qu'il « s'impose de façon urgente de renverser cet état de fait qui ne peut être que nuisible au développement de ces disciplines et de la relève de chercheurs dont le Québec a besoin ». En effet, l'innovation sociale repose sur une infrastructure, des moyens matériels concrets, une relève innovante et, surtout, sur des utilisateurs et utilisatrices qui auront développé une culture scientifique en SSH pour être en mesure de reconnaître l'opportunité d'innover à partir des résultats de la recherche.



Recommandation #5

Que le gouvernement et ses partenaires facilitent la mise en place d'instruments d'information, de veille et d'évaluation permettant de suivre l'évolution scientifique du Québec dans les SSH ainsi que leur contribution à l'innovation sociale et technologique.

Ici, le CST déplore « l'absence de données pour évaluer correctement l'état de la recherche en SSH au Québec ». Notamment au niveau du secteur privé et parapublic. Comment évaluer les retombées sociales et économiques de la recherche en SSH s'il y a absence d'enquêtes, d'analyses et de recherches menées pour de telles fins ? Cette information est incontournable dans un système d'innovations sociales. ● —

IL Y A DU SOCIAL DANS MON ASSIETTE

Au Québec, comme dans la plupart des pays occidentaux, les maladies cardiovasculaires sont responsables de 40 % de tous les décès. Et l'on sait qu'il existe un lien entre ce type de maladies et les habitudes alimentaires. Sauf qu'il semblerait que l'idée de bien manger n'est pas qu'une question de volonté personnelle, mais aussi de considérations sociales qui influencent la relation entre la saine alimentation et la santé.

L'un des résultats de la recherche de l'équipe de Lise Dubois, de la Faculté de médecine de l'université Laval, est que la place que nous occupons dans la société influencerait nos habitudes alimentaires qui, par conséquent, agissent sur notre santé. Et cette relation serait positivement et graduellement reliée à la place que l'on occupe dans l'échelle sociale. Ce phénomène est appelé « gradient socio-économique de santé » où la personne appartenant à un rang social donné serait en meilleure santé que celle du rang social inférieur immédiat au sien, mais en moins bonne santé que la personne se situant au rang social supérieur immédiat au sien. Dans le cadre de cette étude, la position sociale de l'individu est mesurée par la scolarité, l'emploi, le revenu et une variable composée du statut socio-économique.



Ainsi, le lien qui existe entre la place que l'on occupe dans la société et la qualité des aliments que l'on mange « alimenterait » certaines prédispositions (hypercholestérolémie, hypertension artérielle, triglycérides sanguins et diabète déclaré) reliées aux maladies cardiovasculaires et viendrait s'ajouter aux effets des autres habitudes de vie telles que le fait que l'on fume ou que l'on consomme de l'alcool, que l'on ait un surplus de poids ou que l'on soit peu actif physiquement. C'est donc la force « invisible » du social qui se manifeste jusque dans notre assiette ! ●

Position sociale, nutrition et santé de la population : une analyse des données de l'Enquête québécoise sur la santé cardiovasculaire 1990 et de l'Enquête québécoise sur la nutrition 1990 (Santé Québec 1990), Lise Dubois et Manon Girard, Faculté de médecine, université Laval, mars 2000.

RECOMMANDATIONS DU CONSEIL DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE	QUE DIT L'ÉNONCÉ DE POLITIQUE SCIENTIFIQUE QUÉBÉCOISE
<p>1. QUE, DANS LE CADRE DE SA POLITIQUE DE LA SCIENCE, DE LA TECHNOLOGIE ET DE L'INNOVATION, LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ADOPTE UN VOLET DE VALORISATION DE LA RECHERCHE EN SSH CIBLÉ SUR LA CONTRIBUTION DE CES DISCIPLINES À L'INNOVATION SOCIALE ET TECHNOLOGIQUE, COMPORTANT LES ÉLÉMENTS SUIVANTS :</p> <ul style="list-style-type: none"> • un accroissement du financement de la recherche orientée, ciblée sur la résolution de problèmes socio-économiques et les grandes priorités de développement du Québec; • une meilleure organisation de la recherche axée sur une structuration de la recherche en réseaux, une plus grande multidisciplinarité et des partenaires accrus avec les groupes et les organisations, tant privés que publics; • un accroissement des retombées sociales et économiques de la recherche par des mécanismes renforcés de liaison et de transfert entre demandeurs et producteurs de connaissances. 	<ul style="list-style-type: none"> • « ...examiner l'opportunité, de façon à rencontrer l'objectif fixé par le gouvernement sur la performance en R-D du Québec en regard de celle des pays du G-7, de hausser les budgets des trois fonds de façon à accroître les crédits de certains programmes qu'ils administrent »; • « Ainsi le CQRS deviendrait le Fonds québécois de recherche et de développement social (FQRDS). La mission de ce dernier sera principalement de soutenir la recherche stratégique de nature sociale »; • « Considérer que le développement des capacités d'innovation sociale doit retenir également l'attention de la politique scientifique. Ces capacités reposent sur une mise à contribution intensive du potentiel et des résultats de la recherche en sciences sociales et humaines ». • « ...la recherche en SSH peut soutenir les entreprises dans le développement de nouvelles pratiques (...) ainsi que dans l'implantation d'une innovation technologique »; • « Examiner l'opportunité de mettre en place de nouveaux CLT (centres de liaison et de transfert)... qui soutiendraient l'innovation sociale ».
<p>2. QUE LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ACCENTUE LE RECOURS À LA RECHERCHE GOUVERNEMENTALE EN SSH ET À L'EXPÉRIMENTATION DE PRATIQUES NOUVELLES DANS L'ÉLABORATION, L'APPLICATION ET L'ÉVALUATION DE SES DIFFÉRENTES INTERVENTIONS.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • « ...encourager le recours à la recherche en SSH interne ou externe, par les ministères et organismes gouvernementaux, pour l'élaboration, l'application et l'évaluation de leurs différentes interventions »; • « ...investir les ressources requises pour assurer la qualité de la recherche gouvernementale intra-muros »;
<p>3. QUE LE GOUVERNEMENT ET SES PARTENAIRES INDUSTRIELS METTENT EN PLACE UNE STRATÉGIE POUR MIEUX CONNAÎTRE ET PROMOUVOIR L'UTILISATION DE LA RECHERCHE EN SSH PAR LES ENTREPRISES.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • « ...favoriser le recours des entreprises et des organisations à la recherche universitaire en SSH ».
<p>4. QUE LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE CONCERT AVEC SES PARTENAIRES DU RÉSEAU DE L'ENSEIGNEMENT, S'ASSURE QUE LES PROGRAMMES DE FORMATION DE BASE ET DE FORMATION CONTINUE EN SSH, DANS TOUTS LES ORDRES D'ENSEIGNEMENT, VALORISENT D'AVANTAGE LA CRÉATIVITÉ ET L'INNOVATION, ET QU'ILS CONTRIBUENT AINSI AU DÉVELOPPEMENT D'UNE CULTURE DE L'INNOVATION DANS LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • « ...de façon générale, les études disponibles confirment l'importance du rôle et des attitudes des enseignants dans l'abandon ou la poursuite d'études en science »; • « ...assurer, en collaboration avec le ministère de l'Éducation (MEQ), un suivi de la formation en science au secondaire, incluant l'innovation pédagogique »; • « ...accorder une place accrue aux sciences et à la technologie dans les programmes de formation des maîtres au secondaire ».
<p>5. QUE LE GOUVERNEMENT ET SES PARTENAIRES FACILITENT LA MISE EN PLACE D'INSTRUMENTS D'INFORMATION, DE VEILLE ET D'ÉVALUATION PERMETTANT DE SUIVRE L'ÉVOLUTION SCIENTIFIQUE DU QUÉBEC DANS LES SSH AINSI QUE LEUR CONTRIBUTION À L'INNOVATION SOCIALE ET TECHNOLOGIQUE.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • « Le MRST procédera en priorité au développement d'outils nécessaires à la connaissance de l'état du système québécois de la recherche et de l'innovation »; • « Le MRST coordonnera, dans le cadre de la politique, la mise sur pied d'un Observatoire-réseau de veille et de prospective sur le système québécois de la recherche et de l'innovation afin de favoriser la collaboration en cette matière ».

RECHERCHE SOCIALE ET ÉTHIQUE

Dans le cadre d'une activité post-conférence sous le thème « Éthique de la recherche », le CQRS sera de la partie en présentant une réflexion sur ses travaux relatifs à cette thématique. En effet, depuis près de deux ans, un comité de travail est à élaborer une sorte de cadre d'éthique en recherche sociale. Cette initiative est une réponse aux problèmes de nature éthique qui se posent dans la recherche financée par le CQRS, plus précisément la recherche appliquée sur des populations vulnérables.

Les deux conférenciers seront Maria De Koninck, professeure à l'Université Laval et membre du Conseil, et Éryck Malouin, spécialiste des questions d'éthique et agent de recherche pour le CQRS. Cette journée de colloque aura lieu à Québec, le 22 octobre 2000. Pour information, veuillez communiquer avec AGORA Communication au (418) 658-6755.

LES JOURNÉES ANNUELLES DE SANTÉ PUBLIQUE

Du 6 au 9 novembre 2000, les Journées annuelles de santé publique (JASP) vous convient à sa quatrième édition. Ce sera des JASP particulières puisque plusieurs partenaires se sont engagés dans l'aventure où cinq colloques, comprenant les activités des JASP, se tiendront en partie simultanément. L'embarras du choix pour les centaines de participants et participantes attendus à Montréal. Une brochette d'invités tels que : Ichiro Kawachi, Université Harvard; Trevor Hancock, Université York; André-Pierre Contandriopoulos, Université de Montréal; Gilles Bibeau, Université de Montréal; Michel O'Neill, Université Laval; Norbert Rodrigue, OPHQ; Camil Bouchard, UQAM; Yves Vaillancourt, UQAM; Richard Massé, sous-ministre à la santé publique Fred Paccaud, Centre de recherches de l'hôpital Charles-Lemoyne, Louise Vandelac, UQAM, et bien d'autres... seront à ce rendez-vous annuel d'automne. Pour information, veuillez communiquer au (514) 528-5811.

FIGURES DE L'ALTÉRITÉ

Avec les nombreux changements sociaux que nous connaissons, qu'advient-il de nos relations, nos rapports humains, nos rapports à l'autre ? L'altérité c'est la rencontre de l'autre, la reconnaissance de sa différence, l'expérience de la relation. Ce colloque, qui aura lieu les 20 et 21 octobre 2000 au Musée de la civilisation à Québec, se veut un moment privilégié pour réfléchir aux figures « intimes » de l'altérité : l'amour, l'amitié et l'accompagnement.

Pour information, communiquez au département de sociologie de l'université Laval au (418) 656-2227.

Info CQRS

En 1999-2000, le CQRS a octroyé 193 subventions et bourses de carrière, pour un budget de 11 007 600\$. Ce qui représente une augmentation appréciable de 23% par rapport à l'année précédente. Les taux de financement (demandes financées sur demandes recommandées) se sont nettement améliorés pour atteindre 100% dans le cas des bourses de carrière et 82% pour les subventions à la recherche.

Source : Rapport d'activités 1999-2000 du CQRS

La reproduction des textes est autorisée et même encouragée à condition que la source soit mentionnée. Tous les rapports de recherche résumés dans le présent Bulletin peuvent être consultés dans les centres de documentation du ministère de la Santé et des Services sociaux à Montréal et à Québec, ainsi que dans les grandes bibliothèques publiques à travers la province.

Les commentaires, brèves nouvelles, annonces d'événements, ou toute autre information doivent être envoyés à l'adresse suivante :

Innovation sociale (CQRS)
2021, Av. Union, 10^e étage, bureau 1070
Montréal (Québec) H3A 2S9

Éditeur

Conseil québécois de la recherche sociale
140, Grande-Allée est, bureau 470
Québec (Québec) G1R 5M8
Courriel : cecile.grenier@cQRS.gouv.qc.ca
Site internet : www.msss.gouv.qc.ca/cQRS

Directeur du bulletin

Benoit Sévigny

Rédacteur en chef

Benoit Sévigny

Comité de rédaction

Camil Bouchard, président du CQRS
Suzanne D'Annunzio, directrice du CQRS
Suzanne Doré, membre du CQRS

Production

Conseil québécois de la recherche sociale

Direction artistique

Maynard & Arsenaault Design

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada, 2000
ISSN-1195-0986

Innovation sociale est publié quatre fois par année par le Conseil québécois de la recherche sociale. L'organisme a pour mandat de contribuer par la recherche à l'amélioration de la santé et du bien-être de la population dont les enjeux, les objectifs et les stratégies sont proposés dans la Politique de la santé et du bien-être du gouvernement du Québec.

Composition du conseil du CQRS.

Président : Camil Bouchard (Université du Québec à Montréal). **Membres** : Johanne Archambault (CLSC de la région Sherbrookoise); Johanne Boisjoly (Université du Québec à Rimouski); Jean-Louis Denis (Université de Montréal); Louise Éthier (Université du Québec à Trois-Rivières); Pierre Lamarche (Association des centres jeunesse du Québec); Terry Kaufman (CLSC Notre-Dame-de-Grâce); Robert Perreault (Hôpital Maisonneuve-Rosemont et Direction de la santé publique de Montréal-Centre); René Rouleau (Régie régionale de Montréal-Centre); Diane Gabrielle Tremblay (Teluq de l'Université du Québec). **Observateurs** : Pierre Joubert, représentant du MSSS.

Innovation sociale est imprimé sur du papier recyclé.